

Attiser une culture du changement comme mission gouvernementale

Recommandations visant à améliorer les programmes fédéraux de Pêches et Océans Canada publiées aujourd'hui par l'Institut national des pêches autochtones

22 mai 2018 – Le premier rapport sur l'examen des programmes de pêches autochtones invite Pêches et Océans Canada à prendre un certain nombre de mesures pratiques pour améliorer ses programmes tout en attisant un changement de la culture interne dans le but d'améliorer ses relations avec les peuples et groupes autochtones du Canada.

« Compte tenu des relations actuelles que nous sommes parvenus à tisser, nous sommes prêts à passer à l'étape suivante », déclare Jordan Point, directeur exécutif du Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique et membre du conseil de l'Institut national des pêches autochtones. « Cela signifie mettre en place un système de cogestion des poissons et des ressources aquatiques de Nation à Nation. »

Le rapport formule des recommandations visant à améliorer trois programmes : l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique, l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique et le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Les recommandations formulées vont de modifications administratives, comme la mise à jour annuelle et la reformulation des documents d'orientation des programmes à des fins de cohérence, à des modifications importantes, comme la prise en compte des définitions autochtones de la réussite dans les résultats des programmes. Elles exhortent également le ministère à s'investir dans l'établissement de relations et à aborder les questions difficiles.

« Par le biais de ces recommandations, nous souhaitons permettre aux entreprises de pêche commerciale de développer et de diversifier leurs activités », explique Lina Condo, conseillère en matière d'expansion des pêches du Ulnooweg Development Group et autre membre du conseil.

« Nous souhaitons avant tout nous assurer que les communautés exclues de ces programmes aient la possibilité de participer et de renforcer leur capacité à réussir », ajoute Bob Chamberlin, membre du conseil et conseiller en chef élu par la Première Nation Kwikwasut'inuxw Haxwa'mis.

Les recommandations formulées pour améliorer la gestion des océans et des ressources aquatiques par les groupes responsables sont particulièrement progressistes et invitent le ministère à adopter un modèle de capacité partagé en reconnaissant que les groupes et communautés autochtones sont les mieux placés pour offrir des services techniques. Elles encouragent également le gouvernement à s'appuyer sur les connaissances scientifiques, les données et le savoir autochtone qu'il finance par le biais de ces programmes.

« Le ministère a créé l'occasion idéale d'avoir des partenaires littéralement "sur le terrain" dans la majorité des régions où l'on a la responsabilité essentielle et obligatoire de protéger,

de préserver et de gérer les ressources aquatiques et d'autres types de ressources », déclare John G. Paul, directeur exécutif de l'Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat. « Il est temps de mettre à profit la valeur de ce réseau. »

Ces recommandations se fondent sur les commentaires de plus de 200 participants à des programmes autochtones qui ont participé à l'un des dix ateliers organisés entre le 4 octobre 2017 et le 7 février 2018. Par ailleurs, 85 autres représentants de communautés et groupes de l'Arctique canadien ont également été consultés afin d'élaborer l'initiative des pêches commerciales intégrées du Nord.

« Prendre part à l'examen des programmes existants est l'occasion idéale de concevoir de nouveaux programmes destinés aux communautés inuits et aux autres communautés autochtones du Nord et fondés sur des pratiques exemplaires », déclare Jeffrey Maurice, de Nunavut Tunngavut Inc., membre du conseil. « Bien que nos programmes reflètent des réalités uniques qui nous sont propres, nous pouvons tout de même tirer des leçons d'autres initiatives déployées ailleurs. »

Le rapport final sur la première étape de l'examen des programmes autochtones est le fruit d'une approche collaborative entre Pêches et Océans Canada et l'Institut national des pêches autochtones visant à établir une vision commune de l'avenir de ces programmes. Cette méthode de cogestion, de co-conception et de co-prestation traduit le souhait du gouvernement du Canada de veiller à ce que ses programmes et initiatives respectent les besoins et les attentes des communautés autochtones pancanadiennes.

« Nous nous attendons à ce que ces recommandations soient traitées aux niveaux les plus élevés, dans toutes les régions et dans tous les secteurs du ministère », déclare John G. Paul.

« Je suis impatient d'examiner le rapport et de constater les résultats de la phase deux de l'examen du programme », a déclaré Dominic LeBlanc, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. « J'apprécie tout le travail qui est effectué par nos partenaires autochtones et l'Institut en vue de réunir leurs commentaires sur la manière d'améliorer ces programmes. Notre collaboration est une autre étape importante sur la voie de la réconciliation »

- 30 -

Shannon Sheil, Communications
media@indigenousfisheries.ca
pechesautochtones.ca, 250-508-7763

L'Institut national des pêches autochtones est une organisation technique qui fait la promotion de l'uniformité de la conception et de l'élaboration des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada. L'Institut et le ministère travaillent main dans la main pour examiner les programmes, comme l'a annoncé le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne en octobre 2017.